



Critère : 2.2 Le procédé d'évaluation.

EVALUATION DE CONDUITE

Quand ? Avant l'inscription et la signature du contrat !

Moyen : Evaluation effectuée à l'auto-école à l'aide d'une tablette.

Durée moyenne : 30 minutes.

Compétences évaluées : Habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, compétence psychomotrice, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme).

Ne tient pas compte de l'expérience déjà acquise, uniquement de prédispositions.

Plus de détail : Consulter notre page internet.

Le candidat est évalué pour la première fois avant qu'il ne débute sa formation. Cette évaluation lui permet d'avoir une estimation du nombre d'heures de formation nécessaire pour obtenir son permis de conduire. Ainsi d'avoir une proposition tarifaire lui permettant d'estimer le budget nécessaire à sa formation avant même qu'il ne souscrive un contrat auprès de l'établissement de formation. Cette évaluation est obligatoire et payante. Les tarifs sont affichés en agence. Ce test est obligatoire mais ne vous engage pas.

L'évaluation de départ vous permet d'obtenir une estimation qui est susceptible d'évoluer dans les deux sens en fonction de plusieurs critères (absentéisme, maladie, fatigue, rythme de formation, disponibilités du candidat, concentration, problèmes personnels, etc.).

Cette première évaluation est effectuée en agence via une tablette EVAL+ (de l'éditeur EDISER). Elle porte sur vos prérequis en matière de connaissance des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule, les habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme

N.B : La redevance ETG de 30€, n'est pas comprise dans les forfaits.



COMMENT PREPARER AU MIEUX SON INSCRIPTION ?

1. Demande d'informations :

- Nous mettons à disposition un document détaillant les différentes formations proposées et le procédé d'évaluation utilisé au sein de l'établissement
- Inscrivez-vous à une date d'évaluation de conduite
- Nous vous recommandons de consulter au préalable le contrat type sur notre site internet <https://saintcloudautoecole.fr/> et/ou de remplir la partie vous concernant et de l'imprimer

2. **L'évaluation de départ** : A l'issue de cette évaluation de conduite vous aurez une estimation du nombre d'heures de formation nécessaire et une proposition tarifaire pour obtenir votre permis de conduire.

3. **Le Choix du forfait** : Les tarifs des forfaits sont affichés en agence et sur notre site internet <https://saintcloudautoecole.fr/>

4. **Choix du financement** : Plusieurs modalités de financement sont possibles : CPF, Pôle emploi, permis 1 euro ou l'aide pour les apprentis.

5. **Signature du contrat** : Le nouveau contrat permet d'assurer une meilleure transparence. Il sera signé en double exemplaire après l'évaluation de conduite et avant le début de votre formation.

6. Début de votre formation :

Le parcours de formation est disponible et à télécharger sur notre site internet : <https://saintcloudautoecole.fr/>

N.B : La redevance ETG de 30€, n'est pas comprise dans les forfaits.